

de 4,000 kilogrammes. Dans les vaisseaux de guerre et les forts bâtimens, il y a deux ancres d'usage courant appelées *ancres de poste* ou *pluôt de bossoir*, parce qu'elles sont toujours suspendues ou à portée d'être suspendues aux supports nommés *bossoirs*, afin d'être facilement jetées à la mer. Deux autres ancres dites de *veille* sont placées le long des porte-haubans de mission, à proximité et sur l'arrière des précédentes, afin qu'on puisse les remplacer au besoin; les poids de chacune de ces quatre ancres, à bord d'un même bâtiment, sont à peu près égaux. Les ancres peuvent diverses dénominations selon leur emploi; telles sont : l'*ancrer d'assourche*, dont on se sert lorsqu'on veut affourcher le navire, c'est-à-dire lorsque, pour empêcher de tourner autour de son ancre, on jette une seconde, de manière que les deux câbles représentent une espèce de fourche; l'*ancrer d'empenelle*, destinée à renforcer l'action d'une ancre plus grosse; l'*ancrer de flot*, qui tient le vaisseau contre le flux; l'*ancrer de jûant*, qui le retient contre le reflux; les *ancres à jet*, petites ancres employées pour procurer des points fixes dans la mer, lors des opérations de halage, touage ou éniage; les *ancres borques*, ainsi nommées parce qu'elles n'ont qu'une seule patte, et dont on se sert dans les mouillages à la mer à peu de profondeur. Quand l'ancre a plus de deux becs, elle est de petite dimension et prend le nom de *grappin*; elle sert alors pour les embarrastions et pour la manœuvre de l'abordage.

On fabrique les ancres avec de larges barres de fer que l'on forge ensemble; les diverses parties de l'ancre sont fabriquées séparément et ensuite soudées. Avant d'admettre une ancre comme propre au service, on s'assure que le soudage de chacune de ses pièces est bien exécuté en la soumettant à l'action de la presse hydraulique. Autrefois, on procédait aux ancres en les laissant tomber d'une certaine hauteur sur de vieux canons ou sur de grosses ferrailles.

Le pauvre pêcheur n'a pour ancre qu'une pierre amarrée à un bout de cordage; c'est simplement par ce point de cette pierre que son bateau est retenu; telle fut l'ancre, à l'origine de l'art naval; les habitants de quelques îles des Indes orientales n'en connaissent pas d'autres. Chez les Grecs, les premières ancres furent de bois, comme aujourd'hui encore celles des Chinois et des Japonais; pour les rendre plus lourdes, on y fixait des masses de plomb. Plus tard, on les remplaça par des ancres en fer. Celles-ci ne possèdent d'abord qu'une seule patte, mais avec les progrès de la navigation elles s'enrichissent peu à peu des divers organes dont nous avons parlé; verge, patte, organes fins. Depuis le dixième siècle, la construction des ancres a été l'objet de recherches importantes. En 1737, l'Académie des sciences de Paris proposa pour sujet de prix les trois questions suivantes : 1° quelle est la meilleure forme à donner aux ancres? 2° quelle est la meilleure méthode pour les fabriquer? 3° quelle est la meilleure manière de les élever? La première de ces questions fut plénièrement résolue par Jean Bernoulli, et la deuxième par Trésaguet; Daniel Bernoulli envoya un mémoire intéressant sur la troisième. Vers 1830, l'Anglais Porter inventa les ancres à pattes mobiles, dans lesquelles les bras ne sont pas soudés, mais articulés avec la verge.

— Homonyme. Encre. Cette homonymie a donné lieu à la naïveté suivante; une Parisienne, qui était en correspondance avec un capitaine de vaisseau, lui écrivit un billet le suivant : « Madame, dans une heure je mouillerais à Cherbourg, d'où je pourrais avoir vu écrire plus longuement, après avoir jeté l'ancre à la mer. — Mais comment ferai-je à écrire la dame, aussi peu au courant de l'orthographe française que du vocabulaire maritime; comment fera-t-il pour m'écrire s'il jette son ancre à la mer? »

— Homonyme. Encre. Cette homonymie a donné lieu à la naïveté suivante; une Parisienne, qui était en correspondance avec un capitaine de vaisseau, lui écrivit un billet le suivant : « Madame, dans une heure je mouillerais à Cherbourg, d'où je pourrais avoir vu écrire plus longuement, après avoir jeté l'ancre à la mer. — Mais comment ferai-je à écrire la dame, aussi peu au courant de l'orthographe française que du vocabulaire maritime; comment fera-t-il pour m'écrire s'il jette son ancre à la mer? »

— Homonyme. Encre. Cette homonymie a donné lieu à la naïveté suivante; une Parisienne, qui était en correspondance avec un capitaine de vaisseau, lui écrivit un billet le suivant : « Madame, dans une heure je mouillerais à Cherbourg, d'où je pourrais avoir vu écrire plus longuement, après avoir jeté l'ancre à la mer. — Mais comment ferai-je à écrire la dame, aussi peu au courant de l'orthographe française que du vocabulaire maritime; comment fera-t-il pour m'écrire s'il jette son ancre à la mer? »

— Homonyme. Encre. Cette homonymie a donné lieu à la naïveté suivante; une Parisienne, qui était en correspondance avec un capitaine de vaisseau, lui écrivit un billet le suivant : « Madame, dans une heure je mouillerais à Cherbourg, d'où je pourrais avoir vu écrire plus longuement, après avoir jeté l'ancre à la mer. — Mais comment ferai-je à écrire la dame, aussi peu au courant de l'orthographe française que du vocabulaire maritime; comment fera-t-il pour m'écrire s'il jette son ancre à la mer? »

— Homonyme. Encre. Cette homonymie a donné lieu à la naïveté suivante; une Parisienne, qui était en correspondance avec un capitaine de vaisseau, lui écrivit un billet le suivant : « Madame, dans une heure je mouillerais à Cherbourg, d'où je pourrais avoir vu écrire plus longuement, après avoir jeté l'ancre à la mer. — Mais comment ferai-je à écrire la dame, aussi peu au courant de l'orthographe française que du vocabulaire maritime; comment fera-t-il pour m'écrire s'il jette son ancre à la mer? »

— Homonyme. Encre. Cette homonymie a donné lieu à la naïveté suivante; une Parisienne, qui était en correspondance avec un capitaine de vaisseau, lui écrivit un billet le suivant : « Madame, dans une heure je mouillerais à Cherbourg, d'où je pourrais avoir vu écrire plus longuement, après avoir jeté l'ancre à la mer. — Mais comment ferai-je à écrire la dame, aussi peu au courant de l'orthographe française que du vocabulaire maritime; comment fera-t-il pour m'écrire s'il jette son ancre à la mer? »

— Homonyme. Encre. Cette homonymie a donné lieu à la naïveté suivante; une Parisienne, qui était en correspondance avec un capitaine de vaisseau, lui écrivit un billet le suivant : « Madame, dans une heure je mouillerais à Cherbourg, d'où je pourrais avoir vu écrire plus longuement, après avoir jeté l'ancre à la mer. — Mais comment ferai-je à écrire la dame, aussi peu au courant de l'orthographe française que du vocabulaire maritime; comment fera-t-il pour m'écrire s'il jette son ancre à la mer? »

ancrer. Mar. Jeter l'ancre : *ils trouvèrent que le mouillage était bon en cet endroit, ils y ancrèrent.* (Acad.) Nous ancrâmes dans un havre de Sicile. (Chateaub.) On dit plus ordinairement MOILLER.

— Absol. :
Ils abordent sans peur, ils ancrent, ils descendent.
CORNEILLE.

— v. a. ou tr. Constr. Attacher, retenir avec une ancre : *ANCREUR un mur, ANCREUR une cheminée, ANCREUR les pierres d'une jetée.*

— Fig. Consolider dans une position, affermir dans un sentiment, une opinion : *Son mérite l'AVAIT de plus en plus ancré dans la faveur du roi.* (St-Sim.) *Par calcul, il ANCREA ce manuscrit sujet dans la société la plus élevée.* (Balz.) *La maladroite franchise qu'on mettait à ébranler son opinion ne faisait que l'ANCREUR dans cette conviction.* (G. Sand.)

S'ancrer, v. pr. Constr. Être retenu par une ancre : *Ce mur penche du côté du nord; il doit s'ANCREUR du côté du midi.*

— Par ext., s'attacher fortement à : *Le vœu, qui s'ANCRE et se cramponne à la terre par cent bras pleins de sa tige, a dà, le premier, inspirer le plan d'une cathédrale appuyée sur ses propres arc-boutants.* (G. Sand.)

— Fig. S'étahir, s'affermir, se consolider : *La vanité s'ANCREAIT facilement dans cette pauvre tête. Il s'ÉTAIT tellement ANCRÉ dans cette maison, qu'il y était presque le maître.* (Tév.) *Elle tenait mis dans plusieurs étendardes, et pour s'ANCREUR, il s'était rendu couple à ses volantes.* (St-Sim.)

Enfin chez mon rival je m'ancrer avec adresse.
MOLIÈRE.

Et par un cri de joie nous vos courages
A vous ancrer au port en dépit des courages.
VAQUELIN de la FRESNET.

— Homonyme. Ancrer.

— Antonyme. Désancrer.

ANCREUR adj. m. (an-krœur). Zool. Se dit des palpés qui, chez certaines arachnides, font office d'ancres.

ANCURE s. f. (an-krœr) — rad. ancre). Constr. Syn. d'ancr. Plus particulièrement, Ensemble de l'ancre et de l'anneau du tirant dans lequel il est passé.

— Techn. Pli qui se fait au drap que l'on tord lorsqu'il a été mal tendu.

ANCURON ou BLANCURON, golfes de l'Amérique méridionale, dans lequel se trouvent l'île et l'archipel de Chili. Les côtes sont élevées, rocheuses, et remplies d'anse et de récifs.

ANCULES s. m. pl. (an-ku-le) — du vieux mot lat. *ancularis*, servit. Ajut. Dieux et déesses qui, dans la hiérarchie céleste, faisaient l'office de servants. Selon quelques auteurs, Dieux tutélaires des esclaves.

ANCULOÏTE s. m. (an-ku-lo-ï-te). Moll. Nom donné à quelques mollusques d'Amérique, qui appartiennent au genre mélane.

ANCUS MARTIUS, quatrième roi de Rome (de 640 à 617 av. J.-C.), successeur de Tullus Hostilius. A l'exemple de son aïeul Numa, il rétablit les cérémonies religieuses, et en fit écrire les formules sur des écorces de chêne; il prit aux Latins plusieurs villes, et, pour en incorporer les habitants à la cité, agrandit les murs du port d'ostie, établit des salines sur la côte, construisit à Rome l'aqueduc *Aqua Marcia*, et fit creuser dans le tut du mont Capitolin la première prison qu'eût Rome.

ANCYLANTHE s. f. (an-si-lan-te) — du gr. *ankulos*, crochu; *anthos*, fleur). Bot. Genre de plantes de la famille des rubiacées, renfermant une seule espèce, originaire d'Angola.

ANCYLE s. m. (an-si-le) — du gr. *ankulos*, crochu). Moll. Genre de mollusques gastéropodes; à coquille mince et transparente renfermant un certain nombre d'espèces qui habitent les eaux douces, et dont plusieurs se trouvent en Europe.

ANCY-LE-FRANC, ch.-lieu de cant., arrond. de Tonnerre (Yonne); pop. aggl. 1,443 hab. — pop. tot. 1,839 hab. Situation fort agréable sur le canal de Bourgogne et la rivière de l'Armançon; magnifique château, commencé en 1555 sur les dessins du Primatice, et achevé par ses élèves en 1622. En 1688, Louvois en fit un fort. Ancêtre de la peinture et de l'art à l'époque de la Renaissance.

ANCYLIQUE adj. (an-si-li-ghe) — du gr. *ankulos*, crochu; *ekho*, j'ai). Qui a des crochets.

— s. f. Entom. Genre d'insectes orthoptères, voisin des locustes ou sauterelles, et renfermant une seule espèce, qui habite l'Arabie.

ANCYLOCRÈRES adj. (an-si-lo-krèr) — du gr. *ankulos*, crochu; *keras*, corne). Entom. Qui a les palpes crochus.

— s. m. Genre de coléoptères tétramères longicornes, renfermant deux espèces qui habitent l'Amérique.

ANCYLOCHÈRE s. f. (an-si-lo-krèr) — du gr. *ankulos*, crochu; *cheir*, main). Entom. Genre de coléoptères pentamères, voisin des biprestes, renfermant une vingtaine d'espèces, dont quelques-unes habitent l'Europe.

— adj. Qui a la main crochue.

— s. m. Genre de coléoptères tétramères longicornes, renfermant deux espèces qui habitent l'Amérique.

ANCYLOCHÈRE s. f. (an-si-lo-krèr) — du gr. *ankulos*, crochu; *cheir*, main). Entom. Genre de coléoptères pentamères, voisin des biprestes, renfermant une vingtaine d'espèces, dont quelques-unes habitent l'Europe.

— adj. Qui a la main crochue.

— s. m. Genre de coléoptères tétramères longicornes, renfermant deux espèces qui habitent l'Amérique.

ANCYLOCHÈRE s. f. (an-si-lo-krèr) — du gr. *ankulos*, crochu; *cheir*, main). Entom. Genre de coléoptères pentamères, voisin des biprestes, renfermant une vingtaine d'espèces, dont quelques-unes habitent l'Europe.

— adj. Qui a la main crochue.

— s. m. Genre de coléoptères tétramères longicornes, renfermant deux espèces qui habitent l'Amérique.

ANCYLOCHÈRE s. f. (an-si-lo-krèr) — du gr. *ankulos*, crochu; *cheir*, main). Entom. Genre de coléoptères pentamères, voisin des biprestes, renfermant une vingtaine d'espèces, dont quelques-unes habitent l'Europe.

— adj. Qui a la main crochue.

ANDYLOCLADE s. m. (an-si-lo-klade) — du gr. *ankulos*, recourbé, crochu; *klados*, rameau). Bot. Genre de plantes de la famille des apocynées, tribu des carissées.

ANDYLODON s. m. (an-si-lo-don) — du gr. *ankulos*, crochu; *odous*, dent). Ichth. Genre de poissons de la famille des sciaénoïdes, renfermant deux espèces qui vivent à la Guyane.

ANDYLOGNATHE s. m. (an-si-lo-gnate) — du gr. *ankulos*, crochu; *gnathos*, mâchoire). Entom. Genre de coléoptères hétéromères, de la famille des mélasomes, renfermant une seule espèce qui vit au cap de Bonne-Espérance.

ANDYLOÏDE adj. (an-si-lo-ï-de) — du gr. *ankulos*, crochu; *eidōs*, forme). Qui a la forme d'un crochet.

ANDYLOMÈLE s. m. (an-si-lo-mè-le) — du gr. *ankulos*, courbé; *melé*, sonde). Chirur. Sonde recourbée.

ANDYLOMÈRE s. m. (an-si-lo-mè-re) — du gr. *ankulos*, crochu; *meris*, articlé, partie). Crust. Genre de crustacés amphipodes.

ANDYLONOÏTE s. m. (an-si-lo-no-ï-te) — du gr. *ankulos*, crochu; *notos*, dos). Entom. Genre de coléoptères tétramères longicornes, voisin des lamies et des cérambyx, renfermant une seule espèce, qui vit au Sénégal.

ANDYLONYQUE s. f. (an-si-lo-ni-ke) — du gr. *ankulos*, crochu; *onyx*, ongle). Entom. Genre d'insectes coléoptères pentamères, de la famille des lamellicornes, voisin des hannetons, et renfermant un grand nombre d'espèces; toutes exotiques.

ANDYLOPÈRE s. f. (an-si-lo-pè-re) — du gr. *ankulos*, recourbé; *peras*, extrémité). Entom. Genre d'insectes lépidoptères nocturnes, réuni aujourd'hui aux pyrales.

ANDYLOPHORÉ s. f. (an-si-lo-phe-re) — du gr. *ankulos*, courbé; *phoros*, extrémité). Entom. Genre d'insectes lépidoptères nocturnes, réuni aujourd'hui aux pyrales.

ANDYLOPHORÉ s. f. (an-si-lo-phe-re) — du gr. *ankulos*, courbé; *phoros*, extrémité). Entom. Genre d'insectes lépidoptères nocturnes, réuni aujourd'hui aux pyrales.

ANDYLOPHORÉ s. f. (an-si-lo-phe-re) — du gr. *ankulos*, courbé; *phoros*, extrémité). Entom. Genre d'insectes lépidoptères nocturnes, réuni aujourd'hui aux pyrales.

ANDYLOPHORÉ s. f. (an-si-lo-phe-re) — du gr. *ankulos*, courbé; *phoros*, extrémité). Entom. Genre d'insectes lépidoptères nocturnes, réuni aujourd'hui aux pyrales.

ANDYLOPHORÉ s. f. (an-si-lo-phe-re) — du gr. *ankulos*, courbé; *phoros*, extrémité). Entom. Genre d'insectes lépidoptères nocturnes, réuni aujourd'hui aux pyrales.

ANDYLOPHORÉ s. f. (an-si-lo-phe-re) — du gr. *ankulos*, courbé; *phoros*, extrémité). Entom. Genre d'insectes lépidoptères nocturnes, réuni aujourd'hui aux pyrales.

ANDYLOPHORÉ s. f. (an-si-lo-phe-re) — du gr. *ankulos*, courbé; *phoros*, extrémité). Entom. Genre d'insectes lépidoptères nocturnes, réuni aujourd'hui aux pyrales.

ANDYLOPHORÉ s. f. (an-si-lo-phe-re) — du gr. *ankulos*, courbé; *phoros*, extrémité). Entom. Genre d'insectes lépidoptères nocturnes, réuni aujourd'hui aux pyrales.

ANDYLOPHORÉ s. f. (an-si-lo-phe-re) — du gr. *ankulos*, courbé; *phoros*, extrémité). Entom. Genre d'insectes lépidoptères nocturnes, réuni aujourd'hui aux pyrales.

ANDYLOPHORÉ s. f. (an-si-lo-phe-re) — du gr. *ankulos*, courbé; *phoros*, extrémité). Entom. Genre d'insectes lépidoptères nocturnes, réuni aujourd'hui aux pyrales.

ANDYLOPHORÉ s. f. (an-si-lo-phe-re) — du gr. *ankulos*, courbé; *phoros*, extrémité). Entom. Genre d'insectes lépidoptères nocturnes, réuni aujourd'hui aux pyrales.

ANDYLOPHORÉ s. f. (an-si-lo-phe-re) — du gr. *ankulos*, courbé; *phoros*, extrémité). Entom. Genre d'insectes lépidoptères nocturnes, réuni aujourd'hui aux pyrales.

ANDYLOPHORÉ s. f. (an-si-lo-phe-re) — du gr. *ankulos*, courbé; *phoros*, extrémité). Entom. Genre d'insectes lépidoptères nocturnes, réuni aujourd'hui aux pyrales.

ANDYLOPHORÉ s. f. (an-si-lo-phe-re) — du gr. *ankulos*, courbé; *phoros*, extrémité). Entom. Genre d'insectes lépidoptères nocturnes, réuni aujourd'hui aux pyrales.

ANDYLOPHORÉ s. f. (an-si-lo-phe-re) — du gr. *ankulos*, courbé; *phoros*, extrémité). Entom. Genre d'insectes lépidoptères nocturnes, réuni aujourd'hui aux pyrales.

ANDYLOPHORÉ s. f. (an-si-lo-phe-re) — du gr. *ankulos*, courbé; *phoros*, extrémité). Entom. Genre d'insectes lépidoptères nocturnes, réuni aujourd'hui aux pyrales.

ANDYLOPHORÉ s. f. (an-si-lo-phe-re) — du gr. *ankulos*, courbé; *phoros*, extrémité). Entom. Genre d'insectes lépidoptères nocturnes, réuni aujourd'hui aux pyrales.

ANDYLOPHORÉ s. f. (an-si-lo-phe-re) — du gr. *ankulos*, courbé; *phoros*, extrémité). Entom. Genre d'insectes lépidoptères nocturnes, réuni aujourd'hui aux pyrales.

ANDYLOPHORÉ s. f. (an-si-lo-phe-re) — du gr. *ankulos*, courbé; *phoros*, extrémité). Entom. Genre d'insectes lépidoptères nocturnes, réuni aujourd'hui aux pyrales.

ANDYLOPHORÉ s. f. (an-si-lo-phe-re) — du gr. *ankulos*, courbé; *phoros*, extrémité). Entom. Genre d'insectes lépidoptères nocturnes, réuni aujourd'hui aux pyrales.

l'herbe par les vallons en beaux *andains* versés, Le cap serrant l'ormeau d'un repli tortueux, Ne représentant point un monde pareoureux.

— Désigne aussi l'espace couvert par cette herbe : *Ce pré mesure quarante, cinquante andains.*

ANDALGALIA, ville de la province argentine de Catamarca, sur la chaîne de montagnes d'Aconquija, dont le pic principal, d'une élévation de 4,632 mètres, est couvert de neige. Non loin se trouve un vaste désert aride qui sépare les hab. de l'E. et ceux de l'O. de cette contrée. — Nom d'une rivière et d'un lac situés dans l'État du Rio-de-la-Plata.

ANDALOU, OUSE s. (an-da-lou, ou-ze). Géogr. Habitant de l'Andalousie : *Un jeune ANDALOU. Une belle ANDALOÏSE. Elle marchait de ce pas libre et franc dont marchent les Andalouses.* (Alex. Dum.) Les Andalouses sont les plus jolies femmes de l'Europe, et les Andalouses sont les plus jolies Espagnoles (B. Barbe).

— Sous l'arbre à soie et l'orange, Dormaient les brunes Andalouses.
V. Htoo.

Avez-vous vu, dans Barcelone, Une Andalouse au teint brun?...
C'est ma maîtresse, ma lionne,
La marquise d'Amagué.
A. DE MUSSER.

— s. m. Dialecte espagnol, celui qui a conservé le plus de racines arabes : *Et puis cela était chanté en ANDALOU, avec la prononciation gardée et sonore.* (St-Sim.)

— adj. Qui appartient, qui a rapport à cette province ou à ses habitants : *Les maures ANDALOUSSES. C'était une vengeance ANDALOUSSE. Une telle manœuvre doit avoir à sa jarretière le poignard ANDALOU.* (E. Sue.)

— adj. et s. Chevaux d'une race propre à l'Andalousie : *Monter un ANDALOU. Acheter un cheval ANDALOU, une jumet ANDALOÏSE. Est-il rien de plus élégant qu'un ANDALOU? Au Chili, les chevaux ont acquis une fierté et une vitesse que n'ont jamais eues les ANDALOUS, mais ils ne sont pas si beaux.* (Lafont.) C'étaient deux hommes montés, l'un sur un barbe d'une fraîcheur incomparable; l'autre, sur un ANDALOU tout floconneux d'écarlate. (Alex. Dum.) Il est impossible de voir quelque chose de plus noble et de plus gracieux qu'un étalon ANDALOU. (Th. Gaut.)

Andalousie (l'), boléro d'Alfred de Musset, musique de Monpou, avec accompagnement de guitare par Meissonnier jeune. (Chez Lemoine aîné, éditeur de musique, rue de l'Ancienne-Comédie, 20, à Paris; Prix 0 fr. 25.) C'est un morceau de vers est un petit chef-d'œuvre.

Avez-vous vu dans Barcelone, Une Andalouse au teint brun?...
C'est ma maîtresse, ma lionne,
La marquise d'Amagué.
A. DE MUSSER.

— s. m. Dialecte espagnol, celui qui a conservé le plus de racines arabes : *Et puis cela était chanté en ANDALOU, avec la prononciation gardée et sonore.* (St-Sim.)

— adj. Qui appartient, qui a rapport à cette province ou à ses habitants : *Les maures ANDALOUSSES. C'était une vengeance ANDALOUSSE. Une telle manœuvre doit avoir à sa jarretière le poignard ANDALOU.* (E. Sue.)

— adj. et s. Chevaux d'une race propre à l'Andalousie : *Monter un ANDALOU. Acheter un cheval ANDALOU, une jumet ANDALOÏSE. Est-il rien de plus élégant qu'un ANDALOU? Au Chili, les chevaux ont acquis une fierté et une vitesse que n'ont jamais eues les ANDALOUS, mais ils ne sont pas si beaux.* (Lafont.) C'étaient deux hommes montés, l'un sur un barbe d'une fraîcheur incomparable; l'autre, sur un ANDALOU tout floconneux d'écarlate. (Alex. Dum.) Il est impossible de voir quelque chose de plus noble et de plus gracieux qu'un étalon ANDALOU. (Th. Gaut.)

Andalousie (l'), boléro d'Alfred de Musset, musique de Monpou, avec accompagnement de guitare par Meissonnier jeune. (Chez Lemoine aîné, éditeur de musique, rue de l'Ancienne-Comédie, 20, à Paris; Prix 0 fr. 25.) C'est un morceau de vers est un petit chef-d'œuvre.

Avez-vous vu dans Barcelone, Une Andalouse au teint brun?...
C'est ma maîtresse, ma lionne,
La marquise d'Amagué.
A. DE MUSSER.

— s. m. Dialecte espagnol, celui qui a conservé le plus de racines arabes : *Et puis cela était chanté en ANDALOU, avec la prononciation gardée et sonore.* (St-Sim.)

— adj. Qui appartient, qui a rapport à cette province ou à ses habitants : *Les maures ANDALOUSSES. C'était une vengeance ANDALOUSSE. Une telle manœuvre doit avoir à sa jarretière le poignard ANDALOU.* (E. Sue.)

— adj. et s. Chevaux d'une race propre à l'Andalousie : *Monter un ANDALOU. Acheter un cheval ANDALOU, une jumet ANDALOÏSE. Est-il rien de plus élégant qu'un ANDALOU? Au Chili, les chevaux ont acquis une fierté et une vitesse que n'ont jamais eues les ANDALOUS, mais ils ne sont pas si beaux.* (Lafont.) C'étaient deux hommes montés, l'un sur un barbe d'une fraîcheur incomparable; l'autre, sur un ANDALOU tout floconneux d'écarlate. (Alex. Dum.) Il est impossible de voir quelque chose de plus noble et de plus gracieux qu'un étalon ANDALOU. (Th. Gaut.)

Andalousie (l'), boléro d'Alfred de Musset, musique de Monpou, avec accompagnement de guitare par Meissonnier jeune. (Chez Lemoine aîné, éditeur de musique, rue de l'Ancienne-Comédie, 20, à Paris; Prix 0 fr. 25.) C'est un morceau de vers est un petit chef-d'œuvre.

Avez-vous vu dans Barcelone, Une Andalouse au teint brun?...
C'est ma maîtresse, ma lionne,
La marquise d'Amagué.
A. DE MUSSER.

— s. m. Dialecte espagnol, celui qui a conservé le plus de racines arabes : *Et puis cela était chanté en ANDALOU, avec la prononciation gardée et sonore.* (St-Sim.)

— adj. Qui appartient, qui a rapport à cette province ou à ses habitants : *Les maures ANDALOUSSES. C'était une vengeance ANDALOUSSE. Une telle manœuvre doit avoir à sa jarretière le poignard ANDALOU.* (E. Sue.)

l'herbe par les vallons en beaux *andains* versés, Le cap serrant l'ormeau d'un repli tortueux, Ne représentant point un monde pareoureux.

— Désigne aussi l'espace couvert par cette herbe : *Ce pré mesure quarante, cinquante andains.*

ANDALGALIA, ville de la province argentine de Catamarca, sur la chaîne de montagnes d'Aconquija, dont le pic principal, d'une élévation de 4,632 mètres, est couvert de neige. Non loin se trouve un vaste désert aride qui sépare les hab. de l'E. et ceux de l'O. de cette contrée. — Nom d'une rivière et d'un lac situés dans l'État du Rio-de-la-Plata.

ANDALOU, OUSE s. (an-da-lou, ou-ze). Géogr. Habitant de l'Andalousie : *Un jeune ANDALOU. Une belle ANDALOÏSE. Elle marchait de ce pas libre et franc dont marchent les Andalouses.* (Alex. Dum.) Les Andalouses sont les plus jolies femmes de l'Europe, et les Andalouses sont les plus jolies Espagnoles (B. Barbe).

— Sous l'arbre à soie et l'orange, Dormaient les brunes Andalouses.
V. Htoo.

Avez-vous vu, dans Barcelone, Une Andalouse au teint brun?...
C'est ma maîtresse, ma lionne,
La marquise d'Amagué.
A. DE MUSSER.

— s. m. Dialecte espagnol, celui qui a conservé le plus de racines arabes : *Et puis cela était chanté en ANDALOU, avec la prononciation gardée et sonore.* (St-Sim.)

— adj. Qui appartient, qui a rapport à cette province ou à ses habitants : *Les maures ANDALOUSSES. C'était une vengeance ANDALOUSSE. Une telle manœuvre doit avoir à sa jarretière le poignard ANDALOU.* (E. Sue.)

— adj. et s. Chevaux d'une race propre à l'Andalousie : *Monter un ANDALOU. Acheter un cheval ANDALOU, une jumet ANDALOÏSE. Est-il rien de plus élégant qu'un ANDALOU? Au Chili, les chevaux ont acquis une fierté et une vitesse que n'ont jamais eues les ANDALOUS, mais ils ne sont pas si beaux.* (Lafont.) C'étaient deux hommes montés, l'un sur un barbe d'une fraîcheur incomparable; l'autre, sur un ANDALOU tout floconneux d'écarlate. (Alex. Dum.) Il est impossible de voir quelque chose de plus noble et de plus gracieux qu'un étalon ANDALOU. (Th. Gaut.)

Andalousie (l'), boléro d'Alfred de Musset, musique de Monpou, avec accompagnement de guitare par Meissonnier jeune. (Chez Lemoine aîné, éditeur de musique, rue de l'Ancienne-Comédie, 20, à Paris; Prix 0 fr. 25.) C'est un morceau de vers est un petit chef-d'œuvre.

Avez-vous vu dans Barcelone, Une Andalouse au teint brun?...
C'est ma maîtresse, ma lionne,
La marquise d'Amagué.
A. DE MUSSER.

— s. m. Dialecte espagnol, celui qui a conservé le plus de racines arabes : *Et puis cela était chanté en ANDALOU, avec la prononciation gardée et sonore.* (St-Sim.)

— adj. Qui appartient, qui a rapport à cette province ou à ses habitants : *Les maures ANDALOUSSES. C'était une vengeance ANDALOUSSE. Une telle manœuvre doit avoir à sa jarretière le poignard ANDALOU.* (E. Sue.)

— adj. et s. Chevaux d'une race propre à l'Andalousie : *Monter un ANDALOU. Acheter un cheval ANDALOU, une jumet ANDALOÏSE. Est-il rien de plus élégant qu'un ANDALOU? Au Chili, les chevaux ont acquis une fierté et une vitesse que n'ont jamais eues les ANDALOUS, mais ils ne sont pas si beaux.* (Lafont.) C'étaient deux hommes montés, l'un sur un barbe d'une fraîcheur incomparable; l'autre, sur un ANDALOU tout floconneux d'écarlate. (Alex. Dum.) Il est impossible de voir quelque chose de plus noble et de plus gracieux qu'un étalon ANDALOU. (Th. Gaut.)

Andalousie (l'), boléro d'Alfred de Musset, musique de Monpou, avec accompagnement de guitare par Meissonnier jeune. (Chez Lemoine aîné, éditeur de musique, rue de l'Ancienne-Comédie, 20, à Paris; Prix 0 fr. 25.) C'est un morceau de vers est un petit chef-d'œuvre.

Avez-vous vu dans Barcelone, Une Andalouse au teint brun?...
C'est ma maîtresse, ma lionne,
La marquise d'Amagué.
A. DE MUSSER.

— s. m. Dialecte espagnol, celui qui a conservé le plus de racines arabes : *Et puis cela était chanté en ANDALOU, avec la prononciation gardée et sonore.* (St-Sim.)

— adj. Qui appartient, qui a rapport à cette province ou à ses habitants : *Les maures ANDALOUSSES. C'était une vengeance ANDALOUSSE. Une telle manœuvre doit avoir à sa jarretière le poignard ANDALOU.* (E. Sue.)

— adj. et s. Chevaux d'une race propre à l'Andalousie : *Monter un ANDALOU. Acheter un cheval ANDALOU, une jumet ANDALOÏSE. Est-il rien de plus élégant qu'un ANDALOU? Au Chili, les chevaux ont acquis une fierté et une vitesse que n'ont jamais eues les ANDALOUS, mais ils ne sont pas si beaux.* (Lafont.) C'étaient deux hommes montés, l'un sur un barbe d'une fraîcheur incomparable; l'autre, sur un ANDALOU tout floconneux d'écarlate. (Alex. Dum.) Il est impossible de voir quelque chose de plus noble et de plus gracieux qu'un étalon ANDALOU. (Th. Gaut.)

Andalousie (l'), boléro d'Alfred de Musset, musique de Monpou, avec accompagnement de guitare par Meissonnier jeune. (Chez Lemoine aîné, éditeur de musique, rue de l'Ancienne-Comédie, 20, à Paris; Prix 0 fr. 25.) C'est un morceau de vers est un petit chef-d'œuvre.

Avez-vous vu dans Barcelone, Une Andalouse au teint brun?...
C'est ma maîtresse, ma lionne,
La marquise d'Amagué.
A. DE MUSSER.

— s. m. Dialecte espagnol, celui qui a conservé le plus de racines arabes : *Et puis cela était chanté en ANDALOU, avec la prononciation gardée et sonore.* (St-Sim.)

— adj. Qui appartient, qui a rapport à cette province ou à ses habitants : *Les maures ANDALOUSSES. C'était une vengeance ANDALOUSSE. Une telle manœuvre doit avoir à sa jarretière le poignard ANDALOU.* (E. Sue.)

l'herbe par les vallons en beaux *andains* versés, Le cap serrant l'ormeau d'un repli tortueux, Ne représentant point un monde pareoureux.

— Désigne aussi l'espace couvert par cette herbe : *Ce pré mesure quarante, cinquante andains.*</

splendeurs de l'Orient, le Pays de ses rêves. Ses œuvres principales sont : *Les Poésies*, premier recueil (1830), *Études et Esquisses* (1831), véritable écorché de joyaux poétiques; *Esquisses de Voyage*; *L'improvisateur*, roman d'inspiration italienne (1834), traduit en français par M. C. Lohrin (Le vol. in-8°, 1847); *Le Poète* (1842), scènes pittoresques de l'Orient; *le Hécit de ma Vie*, autobiographie; *O-T*, roman dont le titre bizarre, mais exact, désigne la maison de réclusion d'Odense (1835); *Première méditation* (1837), autre roman; *Le Mulâtre*, drame applaudi (1840); *Album sans dessins*, fantaisies pleines d'humour et d'originalité (1840); *Les Fleurs du bonheur*, comédie (1842); trois volumes de *Contes*, parmi lesquels il en est qui sont restés populaires dans toute l'Europe; *Ahasvérus*, drame philosophique; *Les Deux Barbares*, roman de mœurs danoises. La plupart de ces productions ont été traduites en allemand, en français et dans plusieurs autres langues. L'édition complète des œuvres d'Andersen a paru en 35 vol. (Leipzig, 1847-1848).

ANDERSON ou **ANDREU** (Laurent), chancelier de Suède sous le règne de Gustave Wasa, né vers 1480. Il fut laborieux père et devint un célèbre chancelier. C'est lui qui fut chargé de représenter son souverain aux États de Westera, en 1527, et son éloquence y fit décréter l'introduction du luthéranisme en Suède. Plus tard, il fut nommé défendeur de Sumter, soit par le roi, soit par une conspiration tramée contre lui, et dont il avait eu connaissance. Toutefois, il lui fut permis de racheter sa vie par une somme d'argent. Refusé ensuite dans sa patrie, il mourut en 1552. C'est Anderson qui donna la première traduction, en langue suédoise, du Nouveau Testament.

ANDERSON (sir Edmond), juriconsulte anglais, né en 1840, mort en 1905. Fut deux commissaires nommés par Elisabeth pour préparer le procès de Marie Stuart, ce qui ne l'empêcha pas de s'engager dans les juges qui condamnèrent Davison, accusé hypocritement d'avoir lâché l'exécution de la reine d'Écosse. On vante beaucoup l'érudition d'Anderson et ses lumières; mais quelconques il en fit un usage abusif contre les sectes séparées de l'Église anglicane.

ANDERSON ou **ANDERSEN** (Georges), voyageur allemand, né dans le duché de Schleswig au commencement du XVIIIe siècle, mort vers 1675. Animé d'une véritable passion pour les voyages, il parcourut successivement l'Arabie, la Perse, l'Inde, la Chine, le Japon, et revint par la Mésopotamie, la Syrie et la Palestine. De retour en Allemagne, il se fixa à la cour du duc de Holstein-Gottorp, qu'il intéressait beaucoup par le récit journalier de ses lointaines excursions. La relation en fut publiée en 1669.

ANDERSON (Jacques), agronome écossais, né près d'Edimbourg, en 1739, mort en 1808. Il écrivit dans *l'Abellie* et dans divers recueils un grand nombre d'articles qui lui signifièrent de nombreux succès. On lui a attribué, sous le nom de J. Anderson, un ouvrage intitulé *Essai sur les plantations forestières*, par Manchester (Calden, Bright, et autres) contre le système protecteur et prohibitif, et attaqua ce système par des brochures et des articles de journaux. Membre du Parlement de 1847 à 1852, il vota constamment avec le parti libéral.

ANDERSON (Henry), géomètre et géologue américain, né sur la fin du siècle dernier, a professé les sciences mathématiques et astronomiques à New-York, de 1825 à 1843. Il abandonna l'enseignement pour voyager en Europe, et fit partie de l'expédition scientifique du capitaine Lynch, qui devait explorer le Jourdain et la mer Morte. Il n'étudia le pays qu'au point de vue géologique, conformément à sa mission. Sa relation, intitulée : *Reconnaissance géologique de la partie de la terre sainte qui embrasse la région du Liban, la Galilée septentrionale, la vallée du Jourdain et la mer Morte*, a été publiée à New-York, 1848, aux frais du gouvernement des États-Unis. — Parmi les mémoires scientifiques de M. Anderson, on distingue celui qui est relatif au mouvement des solides sur des surfaces planes, en 1830 dans les *Transactions de la Société philosophique américaine*.

ANDERSON (sir James), membre du Parlement anglais, né en 1800, à Stirling. Manufacturier à Glasgow. Il fut élu en 1849 lord prévôt (maire) de cette importante cité, et en 1852, envoyé au Parlement par le bourg de Stirling. A son voyage à Glasgow (1849), la reine conféra à sir Anderson la noblesse personnelle avec le titre de chevalier.

ANDERSON (William), théologien et prédicateur écossais, né en 1800 à Killybeg (comté de Stirling). Il est ministre presbytérien à Glasgow, prédicateur populaire, orateur libéral, controversiste habile mais peu tolérant à l'égard des non presbytériens. Outre des sermons, il a écrit plusieurs ouvrages importants, notamment *Le voyage à Glasgow* (1849), la reine conféra à sir Anderson la noblesse personnelle avec le titre de chevalier.

ANDERSON (William), théologien et prédicateur écossais, né en 1800 à Killybeg (comté de Stirling). Il est ministre presbytérien à Glasgow, prédicateur populaire, orateur libéral, controversiste habile mais peu tolérant à l'égard des non presbytériens. Outre des sermons, il a écrit plusieurs ouvrages importants, notamment *Le voyage à Glasgow* (1849), la reine conféra à sir Anderson la noblesse personnelle avec le titre de chevalier.

Messe, la Penitence, le Génie de la papauté, la Régénération de l'homme, etc.

ANDERSON (Robert), né dans l'État de Kentucky, est aujourd'hui (1864) général de brigade dans l'armée des États-Unis. Quand il tira contre les insurgés du Sud le premier coup de canon pour défendre l'Union américaine, Robert Anderson, connu comme auteur de plusieurs ouvrages militaires estimés, était simple major, commandant des troupes fédérales en garnison dans le port de Charleston. Presque abandonné par son gouvernement, manquant de munitions et de vivres, placé dans un cercle de canons ennemis, attaqué de front par une batterie flottante, Anderson résistait simplement au général ennemi Beauregard, qui le sommait de se rendre : « Mes sentiments d'honneur et mes devoirs envers mon gouvernement m'en empêchent. » Le 12 avril 1861, à quatre heures et demie du matin, les Charlestoniens insurgés ouvrirent le feu sur le fameux fort Sumter, situé au milieu de la baie de la métropole carolinienne, et dans lequel Anderson avait concentré les quelques soldats dont il disposait. La guerre civile qui désola l'Amérique depuis trois ans était alors commencée. Mais, chose étrange, et qui devait faire peu pressentir les batailles sanglantes, les horribles boucheries qui depuis ont épouvanté le monde civilisé, pas un homme ne périt, soit parmi les héros défenseurs de Sumter, soit parmi les assiégés. Et pourtant le feu fut terrible et sans intermission pendant trente-six heures. Plusieurs fois la garnison eut à lutter contre l'incendie, allumé par les bombes et qui menaçait la poudre. Quand on n'eût plus de carouches, Anderson en fit fabriquer avec des sacs de toile, des morceaux de vêtements, et même des chemises. Enfin, il fallut se rendre, quand la fatigue, la faim et la chaleur intolérable développée dans les entrailles par les incendies répétés, eurent démontré à cette petite troupe de soldats courageux que leurs efforts étaient inutiles. Le 13 avril, le drapeau de l'Union fut amené, le garnison sortit, avec les honneurs de la guerre, du fort Sumter en ruine, et les batteries rebelles saluèrent Anderson quand il quitta le fort de Charleston pour retourner au Nord, où sa présence excita le plus vif enthousiasme, où il fut comblé d'honneurs et de présents par les corporations de New-York, de Philadelphie, de Boston, aussi bien que par les simples particuliers.

ANDERSON s. f. (an-dér-son) — de *Anderson*, n. pr. Bot. Genre de la famille des épicéridés, renfermant plusieurs arbrisseaux de l'Australie méridionale.

ANDES ou **CORDILLÈRES**, immense chaîne de montagnes de l'Amérique du Sud, qui s'étend le long de la côte occidentale, depuis le cap Horn jusqu'à l'isthme de Darien, sur une longueur d'environ 7,000 kil. Le mot *Andes* vient du péruvien *antis*, dérive lui-même d'*anta*, qui signifie *cuivre*. Cette grande chaîne peut se diviser en plusieurs branches : les *Andes de la Patagonie*, appelées aussi *Sierra Nevada de los Andes*, toujours couvertes de neige, et dont la plus haute cime, appelée *Corcovado*, s'élève à près de 4,000 mètres; sa constitution est entièrement granitique; les *Andes du Chili*, dont les cimes dépassent partout les limites des neiges éternelles, et dont le point culminant paraît atteindre 6,400 mètres. Cette partie des Andes renferme vingt-trois volcans en activité, et les volcans qui traversent servent de lit à de nombreux lacs, dont les plus considérables sont : la *Villarica*, le *Nahuelhapi* et le *Desaguadero*. Les *Andes du Chili* étaient autrefois très-riches en métaux précieux : or, argent, etc. — Les *Andes du Pérou*, connues aussi sous le nom de *Cordillères royales des Andes*, qui se divisent en plusieurs branches, dont l'une s'étend jusqu'aux frontières de la Colombie. — Les *Andes de la Colombie*, où se trouvent les hautes cimes du Chimborazo, du Pichincha, du Cotacachi, de l'Antisana et du Cayambe; ces Andes renferment dix-huit volcans en activité et plusieurs solfatares, volcans à peine éteints.

Depuis le voyage de Humboldt, on considérait le Chimborazo comme le sommet le plus élevé de toute l'Amérique : sa hauteur est de 6,530 mètres; mais un voyageur anglais, M. Pentland, a reconnu que le point culminant des Andes est le *Nevado de Soata*, situé dans la Cordillère orientale, vers le quinzième degré de latitude méridionale, et qui a 7,696 mètres de hauteur. Les pics les plus élevés sont ensuite : l'Huamán, 7,316 m.; le volcan de Guatavita, 7,100 m.; l'Acosta, 6,700 m.; le Chimborazo, 6,530 m.

Les sommets des Andes sont couverts de neiges éternelles; à leur base, principalement dans la région de l'équateur, on trouve les végétales des tropiques; la croissance la canne à sucre, les différents cactus, les plantes grasses, et surtout le quinquina, un des végétaux les plus fameux de cette partie de l'Amérique, et dont on rencontre près de Quito des forêts entières. Des bois de cèdres rouges, de pins, de cyprès, de lauriers, de myrtes et de pellics ombragent les pentes des Andes. Le pin (*Pinus araucana*) y vit dans quelques vallées, la hauteur de 85 mètres, et y occupe les plus hautes régions; le laurier devient assez gros pour être employé dans les constructions; le myrte fournit un excellent bois pour la carrosserie, et le pellic s'élève souvent à plus de 30 mètres.

Outre les mines d'or et d'argent, dont les plus renommées sont celles de Potosi et de Copiapo, on trouve dans les Andes quelques gisements de platine.

ANDÉS, Myth. Un des fils du Ciel et de la Terre.

ANDES-PARIME s. m. (an-de-pari-me). L'Andes. Famille de lantrues de l'Amérique, comprenant, entre autres, le carabe et le tannaque.

ANDÉSITE s. f. (an-dé-zite — rad. *Andes*). Miner. Nom donné à un trachyte des Andes.

AND-GUZ s. m. (and-guzz). Métrol. Mesure de longueur employée dans quelques parties des Indes occidentales. — L'and-guz vaut 43 centimètres.

ANDI s. m. pl. (an-di). Géogr. Nom d'une population panamienne de la famille des Avars.

— s. m. Ling. Langage des Andi : *L'ANDI diffère plus que les autres idiomes de l'avare propre et de ses dialectes*. (Halb.).

ANDICOLE adj. (an-di-ko-le — de *Andes*, et de *colo*, j'habite). Hist. nat. Qui habite les Andes, qui croît dans les Andes. Il On dit aussi **ANDIN**.

ANDIER s. m. (an-dié — du bas lat. *andena*, *andera*, chenet). V. lang. Gros chenet de fer dans le canton d'Andier n'est plus guère usité que dans le pays bressan. Il est devenu *landier* par l'addition de l, comme dans *terre, loriot, luette*, etc., où s'est produite la même contraction.

ANDILEGUM, nom latin des Andelys.

ANDILLY, village de Seine-et-Oise, arrond. d'Yvelin. Espèce de canot; longueur, 400 hab. Situation très-agrable, sur une hauteur qui domine la délicieuse vallée de Montmorency. Patrie d'Arnaud d'Andilly.

ANDIN, INE adj. (an-din — 1, ne — rad. *Andes*). Hist. nat. Syn. d'*andico*.

ANDIRA, ville de l'ancienne Grèce, dans la Troade.

ANDRE s. f. (an-di-ré). Bot. Genre de plantes de la famille des légumineuses, tribu des césalpiniées, renfermant environ six espèces arborescentes, presque toutes originaires de l'Amérique.

ANDRINE adj. f. (an-di-rine — rad. *Andria*). Myth. gr. Surnom de Diane, adjectif par allégorie à Andria.

ANDJALI s. m. (an-dja-li). Chez les Indiens, Sorte de sautoir respectueux.

ANDJANA, Myth. ind. La mère d'Hanouman.

ANDLAU-AU-VAL, petite ville du dép. du B-Rhin, sur l'Andlau, arrond. de Schlestadt; pop. aggl. 1,640 hab. — pop. tot. 2,018 hab. Ruines célèbres d'une ancienne abbaye construite à la suite d'un vœu, par sainte, épouse de Louis le Gros. Il reste de cette abbaye une chapelle, de construction romane, très-remarquable. Aux environs se dressent les débris d'un château, qui sur une roche dont le côté occidental est coupé à pic, a été une grande forteresse; une immense fenêtre s'ouvre sur le précipice.

ANDLAW (Henri-Bernard d'), homme politique allemand, né en 1802, issu d'une famille ancienne, servit quelque temps dans la petite armée du grand-duc de Bade, et entra en 1833 à la première Chambre badoise. Dialecticien subtil, orateur élégant, il a mis toutes les ressources de sa parole et de sa plume au service de la cause des privilégiés de la noblesse et du clergé; mais, partisan de l'ultramontanisme, du pouvoir absolu, de la féodalité et de l'Autriche, il a fait peu de disciples.

ANDOCHE (saint), martyr en Bourgogne, au IIIe siècle. Fête le 24 septembre.

ANDOCIDES, général et orateur athénien, vers l'an 468 av. J.-C. Il fut banni par les trente tyrans, rappelés après leur chute, et s'exila de nouveau pour échapper à une accusation d'impiété. Il nous reste de lui quatre discours, qui se trouvent dans les *Oratores Græci* d'H. Estienne et dans la collect. Didot.

ANDOLSHIM, ch.-lieu de cant. du départ. du Haut-Rhin, arrond. et à 5 kil. de Colmar; 1,039 hab.

ANDORRAN, ANNE s. et adj. (an-do-ran, a-ne). Géogr. Habitant du val d'Andorre, qui appartient à cette contrée ou à ses habitants; *Les généraux, les Andorrans sont, royaux et d'une taille avantageuse. Le territoire ANDORRAN n'a jamais été violé par les Espagnols, malgré les tentatives qu'ils ont faites à différentes reprises. Pendant la guerre d'Espagne, les ANDORRANS ne cessèrent de fournir aux soldats de Napoléon des guides et des secours de toute espèce. Les meurs des ANDORRANS sont simples et sobres, elles commandent le respect.* (A. Hugo).

ANDORRE (VAL ou VALLÉE D'), petite république sous la protection de la France, située sur le versant méridional des Pyrénées, entre la France (départ. de l'Ariège) et l'Espagne (province de Lérida). Ce petit État s'étend sur un espace de 44 kil. du N. au S., et environ 40 kil. de l'E. à l'O. Superf. 495 kil. carrés. Pop. 18,000 hab. — Il a pour ch.-lieu Andorre, à 36 kil. de Foix, et renferme 40 hameaux, divisés en 6 communes ou paroisses.

Le val d'Andorre offre un bassin fort élevé, entouré de tous côtés par de hautes montagnes

et des pics immenses. La gorge que franchit la Baira ou Embaire, pour se jeter dans la Segre en Espagne, est la seule porte de cette vallée. Le sol, montagneux et rocailleux, est en général peu fertile; cependant, on y trouve des pâturages excellents, qu'abrite de vastes forêts de sapins et qui nourrissent de nombreux troupeaux, principale richesse des Andorrans. Il renferme aussi quelques mines de fer, dont les produits s'écoulent en Espagne. Les habitants, en général robustes et bien proportionnés, ont des mœurs simples et pures, sont tous catholiques et parlent l'idiome catalan.

Cette petite république jouit d'une organisation politique, militaire, judiciaire et commerciale; elle est gouvernée par une réunion de vingt-quatre membres, appelée Conseil souverain, qui nomme à vie le procureur général syndic de la vallée d'Andorre. La justice est rendue par deux jugiers, nommés l'un par le gouvernement français, l'autre par l'évêque d'Urgel, ville d'Espagne. — De seize à soixante ans, tout citoyen est armé, les vigiliers sont chefs supérieurs militaires, chaque paroisse a un capitaine qui dirige les exercices militaires.

C'est à Charlemagne que cette contrée doit son indépendance. Vers 790, quand ce prince marchait contre les Maures, les Andorrans dirigèrent fidèlement son armée vers les défilés de la Catalogne, et pour les récompenser, que Charlemagne les rendit indépendants des princes voisins, et leur permit de se gouverner par leurs propres lois. Son fils, Louis le Débonnaire, organisa l'administration qui subsiste encore aujourd'hui dans les mêmes formes, et qui offre le phénomène remarquable d'un petit pays conservant depuis deux siècles, avec son indépendance, les mêmes institutions au milieu des révolutions de France, et du changement de gouvernement des deux grands royaumes ses voisins.

ANDORRE (LE VAL D'), opéra comique en trois actes, paroles de M. de Saint-Georges, musique de F. Halévy, représenté pour la première fois, le 11 novembre 1845, à l'Opéra-Comique, et repris au Théâtre-Lyrique, le 15 octobre 1850. Comme tous les ouvrages de ce même compositeur, cette partition renferme des morceaux où l'on reconnaît le maître d'un ordre élevé; mais il y a peut-être trop de puissance dans le style et trop d'ampleur dans la pensée. Halévy regardait de haut; il détestait les vulgarités, et cherchait sans cesse des effets nouveaux. Cet amour du grand génial parfois son esprit et le rejetait hors des fantaisies libres, qui sont seules facilement accessibles à tous les auditeurs. Sa popularité devait souffrir du défaut de simplicité de sa mélodie. Sa mélancolique conscience s'aristote préoccuperait moins du succès que de la majesté de la forme, dit-elle être inquitte par les ignorants.

Mais quittons ces considérations générales, qui trouveront mieux leur place dans la biographie complète du musicien, et revenons au *Val d'Andorre*, objet du présent article. Le *Val d'Andorre* est un gros mélodrame, tout rempli de pleurs et de lazzi de caporal. On y remarque, répétons-le, des passages qui trahissent un talent supérieur, tels que la chanson du chevalier, la romance de *Rose de mai*, l'air du chasseur, le trio, le quatuor, et les couplets du chevrier. Le finale a des développements qui dépassent la condition des personnages et la mesure du libretto.

Dans le *Val d'Andorre*, l'auteur a construit ses morceaux d'ensemble avec des accords et des modulations qui, n'étant pas toujours rattachés à des dessins saisissables, apportent du trouble dans l'économie générale de l'œuvre. D'autres l'ont dit avant nous : si Halévy s'était contenté d'écrire cinq ou six opéras comme la *Juive* et la *Reine de Chypre*, sa réputation s'en fût bien trouvée, et son génie n'eût jamais rencontré de contradicteurs. — Après Fétis : « Moins riche et plus simple, Halévy eût obtenu de plus grands succès. »

ANDOUÏLE s. f. (an-dou-ï-le; n. m. — de l'adj. bas lat. *andulicis*; formé de *inducere*, introduire, mot qui figure dans les glossaires du moyen âge comme synonyme de *sauvaise*. Huet le tire du lat. *adulium*, mangaille; Ménage de *inducere*, couvrir, revêtir; Génin le fait dériver de *donille*, adjectif qui signifiait primitivement gonflé, rebondi, ayant la forme d'un boulin (*bolium*); l'initiale au ne serait autre chose que le préfixe latin *in* — *andouïlle* serait donc un boulin gonflé, fardé). Sorte de charcuterie qui se compose d'intestins de porc ou de sanglier, mis en morceaux, fortement épicés, et enfermés dans un autre intestin; les Andouilles de porc ou de sanglier. ANDOUÏLE de sanglier. ANDOUÏLE fraîche. ANDOUÏLE fumée. ANDOUÏLE truffée. ANDOUÏLE grillée. ANDOUÏLE et des tranches de jambon, qui se font avec du triple menuire. (Le Sage). Les ANDOUÏLES de sanglier sont un mets de haute valeur, surtout quand elles ont été fumées dans l'aire, au bois de genévrier, pendant soixante-douze heures de suite. (Briil-SAY.)

Mets analogue, fait avec la chair de tout autre animal; ANDOUÏLE de bœuf, ANDOUÏLE de fraise de veau. ANDOUÏLE de gibier. ANDOUÏLE de volaille. ANDOUÏLE de carême. ANDOUÏLE faite avec du poisson, et qui se pêche sur celle du thon, de l'anguille, du saumon, et renfermée dans une peau d'anguille. Il a robe de l'andouille. Le boyau qui l'enveloppe.

— Ce mot, à cause de la qualité peu relevée de la chose qu'il exprime, et surtout de

la bizarrerie de sa prononciation, est entré dans plusieurs locutions populaires et même triviales : *C'est une andouille*, une véritable andouille. *Quelle andouille!* Se dit d'un homme peu fort; cependant, on y trouve des personnages excellents, qu'abrite de vastes forêts de sapins et qui nourrissent de nombreux troupeaux, principale richesse des Andorrans. Il renferme aussi quelques mines de fer, dont les produits s'écoulent en Espagne. Les habitants, en général robustes et bien proportionnés, ont des mœurs simples et pures, sont tous catholiques et parlent l'idiome catalan.

— Dans nos anciens, se dit de quelqu'un qui n'a abouti à rien. *Il n'ul ve peut faire bon andouille de tels boyaux*, un homme qui ne cherche pas à augmenter sa fortune par des moyens réprouvés par la morale, *il Grand dépendeur d'andouilles*, Homme grand et mince, par allusion, sans doute, à l'habitude qu'on a dans les campagnes de suspendre les andouilles au plafond.

— Mais nos anciens, se dit de quelqu'un qui n'a abouti à rien. *Il n'ul ve peut faire bon andouille de tels boyaux*, un homme qui ne cherche pas à augmenter sa fortune par des moyens réprouvés par la morale, *il Grand dépendeur d'andouilles*, Homme grand et mince, par allusion, sans doute, à l'habitude qu'on a dans les campagnes de suspendre les andouilles au plafond.

— Mais nos anciens, se dit de quelqu'un qui n'a abouti à rien. *Il n'ul ve peut faire bon andouille de tels boyaux*, un homme qui ne cherche pas à augmenter sa fortune par des moyens réprouvés par la morale, *il Grand dépendeur d'andouilles*, Homme grand et mince, par allusion, sans doute, à l'habitude qu'on a dans les campagnes de suspendre les andouilles au plafond.

— Mais nos anciens, se dit de quelqu'un qui n'a abouti à rien. *Il n'ul ve peut faire bon andouille de tels boyaux*, un homme qui ne cherche pas à augmenter sa fortune par des moyens réprouvés par la morale, *il Grand dépendeur d'andouilles*, Homme grand et mince, par allusion, sans doute, à l'habitude qu'on a dans les campagnes de suspendre les andouilles au plafond.

— Mais nos anciens, se dit de quelqu'un qui n'a abouti à rien. *Il n'ul ve peut faire bon andouille de tels boyaux*, un homme qui ne cherche pas à augmenter sa fortune par des moyens réprouvés par la morale, *il Grand dépendeur d'andouilles*, Homme grand et mince, par allusion, sans doute, à l'habitude qu'on a dans les campagnes de suspendre les andouilles au plafond.

— Mais nos anciens, se dit de quelqu'un qui n'a abouti à rien. *Il n'ul ve peut faire bon andouille de tels boyaux*, un homme qui ne cherche pas à augmenter sa fortune par des moyens réprouvés par la morale, *il Grand dépendeur d'andouilles*, Homme grand et mince, par allusion, sans doute, à l'habitude qu'on a dans les campagnes de suspendre les andouilles au plafond.

— Mais nos anciens, se dit de quelqu'un qui n'a abouti à rien. *Il n'ul ve peut faire bon andouille de tels boyaux*, un homme qui ne cherche pas à augmenter sa fortune par des moyens réprouvés par la morale, *il Grand dépendeur d'andouilles*, Homme grand et mince, par allusion, sans doute, à l'habitude qu'on a dans les campagnes de suspendre les andouilles au plafond.

— Mais nos anciens, se dit de quelqu'un qui n'a abouti à rien. *Il n'ul ve peut faire bon andouille de tels boyaux*, un homme qui ne cherche pas à augmenter sa fortune par des moyens réprouvés par la morale, *il Grand dépendeur d'andouilles*, Homme grand et mince, par allusion, sans doute, à l'habitude qu'on a dans les campagnes de suspendre les andouilles au plafond.

— Mais nos anciens, se dit de quelqu'un qui n'a abouti à rien. *Il n'ul ve peut faire bon andouille de tels boyaux*, un homme qui ne cherche pas à augmenter sa fortune par des moyens réprouvés par la morale, *il Grand dépendeur d'andouilles*, Homme grand et mince, par allusion, sans doute, à l'habitude qu'on a dans les campagnes de suspendre les andouilles au plafond.

— Mais nos anciens, se dit de quelqu'un qui n'a abouti à rien. *Il n'ul ve peut faire bon andouille de tels boyaux*, un homme qui ne cherche pas à augmenter sa fortune par des moyens réprouvés par la morale, *il Grand dépendeur d'andouilles*, Homme grand et mince, par allusion, sans doute, à l'habitude qu'on a dans les campagnes de suspendre les andouilles au plafond.

— Mais nos anciens, se dit de quelqu'un qui n'a abouti à rien. *Il n'ul ve peut faire bon andouille de tels boyaux*, un homme qui ne cherche pas à augmenter sa fortune par des moyens réprouvés par la morale, *il Grand dépendeur d'andouilles*, Homme grand et mince, par allusion, sans doute, à l'habitude qu'on a dans les campagnes de suspendre les andouilles au plafond.

— Mais nos anciens, se dit de quelqu'un qui n'a abouti à rien. *Il n'ul ve peut faire bon andouille de tels boyaux*, un homme qui ne cherche pas à augmenter sa fortune par des moyens réprouvés par la morale, *il Grand dépendeur d'andouilles*, Homme grand et mince, par allusion, sans doute, à l'habitude qu'on a dans les campagnes de suspendre les andouilles au plafond.

— Mais nos anciens, se dit de quelqu'un qui n'a abouti à rien. *Il n'ul ve peut faire bon andouille de tels boyaux*, un homme qui ne cherche pas à augmenter sa fortune par des moyens réprouvés par la morale, *il Grand dépendeur d'andouilles*, Homme grand et mince, par allusion, sans doute, à l'habitude qu'on a dans les campagnes de suspendre les andouilles au plafond.

— Mais nos anciens, se dit de quelqu'un qui n'a abouti à rien. *Il n'ul ve peut faire bon andouille de tels boyaux*, un homme qui ne cherche pas à augmenter sa fortune par des moyens réprouvés par la morale, *il Grand dépendeur d'andouilles*, Homme grand et mince, par allusion, sans doute, à l'habitude qu'on a dans les campagnes de suspendre les andouilles au plafond.

— Mais nos anciens, se dit de quelqu'un qui n'a abouti à rien. *Il n'ul ve peut faire bon andouille de tels boyaux*, un homme qui ne cherche pas à augmenter sa fortune par des moyens réprouvés par la morale, *il Grand dépendeur d'andouilles*, Homme grand et mince, par allusion, sans doute, à l'habitude qu'on a dans les campagnes de suspendre les andouilles au plafond.

— Mais nos anciens, se dit de quelqu'un qui n'a abouti à rien. *Il n'ul ve peut faire bon andouille de tels boyaux*, un homme qui ne cherche pas à augmenter sa fortune par des moyens réprouvés par la morale, *il Grand dépendeur d'andouilles*, Homme grand et mince, par allusion, sans doute, à l'habitude qu'on a dans les campagnes de suspendre les andouilles au plafond.

— Mais nos anciens, se dit de quelqu'un qui n'a abouti à rien. *Il n'ul ve peut faire bon andouille de tels boyaux*, un homme qui ne cherche pas à augmenter sa fortune par des moyens réprouvés par la morale, *il Grand dépendeur d'andouilles*, Homme grand et mince, par allusion, sans doute, à l'habitude qu'on a dans les campagnes de suspendre les andouilles au plafond.

— Mais nos anciens, se dit de quelqu'un qui n'a abouti à rien. *Il n'ul ve peut faire bon andouille de tels boyaux*, un homme qui ne cherche pas à augmenter sa fortune par des moyens réprouvés par la morale, *il Grand dépendeur d'andouilles*, Homme grand et mince, par allusion, sans doute, à l'habitude qu'on a dans les campagnes de suspendre les andouilles au plafond.

— Mais nos anciens, se dit de quelqu'un qui n'a abouti à rien. *Il n'ul ve peut faire bon andouille de tels boyaux*, un homme qui ne cherche pas à augmenter sa fortune par des moyens réprouvés par la morale, *il Grand dépendeur d'andouilles*, Homme grand et mince, par allusion, sans doute, à l'habitude qu'on a dans les campagnes de suspendre les andouilles au plafond.

— Mais nos anciens, se dit de quelqu'un qui n'a abouti à rien. *Il n'ul ve peut faire bon andouille de tels boyaux*, un homme qui ne cherche pas à augmenter sa fortune par des moyens réprouvés par la morale, *il Grand dépendeur d'andouilles*, Homme grand et mince, par allusion, sans doute, à l'habitude qu'on a dans les campagnes de suspendre les andouilles au plafond.

— Mais nos anciens, se dit de quelqu'un qui n'a abouti à rien. *Il n'ul ve peut faire bon andouille de tels boyaux*, un homme qui ne cherche pas à augmenter sa fortune par des moyens réprouvés par la morale, *il Grand dépendeur d'andouilles*, Homme grand et mince, par allusion, sans doute, à l'habitude qu'on a dans les campagnes de suspendre les andouilles au plafond.

— Mais nos anciens, se dit de quelqu'un qui n'a abouti à rien. *Il n'ul ve peut faire bon andouille de tels boyaux*, un homme qui ne cherche pas à augmenter sa fortune par des moyens réprouvés par la morale, *il Grand dépendeur d'andouilles*, Homme grand et mince, par allusion, sans doute, à l'habitude qu'on a dans les campagnes de suspendre les andouilles au plafond.

— Mais nos anciens, se dit de quelqu'un qui n'a abouti à rien. *Il n'ul ve peut faire bon andouille de tels boyaux*, un homme qui ne cherche pas à augmenter sa fortune par des moyens réprouvés par la morale, *il Grand dépendeur d'andouilles*, Homme grand et mince, par allusion, sans doute, à l'habitude qu'on a dans les campagnes de suspendre les andouilles au plafond.

— Mais nos anciens, se dit de quelqu'un qui n'a abouti à rien. *Il n'ul ve peut faire bon andouille de tels boyaux*, un homme qui ne cherche pas à augmenter sa fortune par des moyens réprouvés par la morale, *il Grand dépendeur d'andouilles*, Homme grand et mince, par allusion, sans doute, à l'habitude qu'on a dans les campagnes de suspendre les andouilles au plafond.

la bizarrerie de sa prononciation, est entré dans plusieurs locutions populaires et même triviales : *C'est une andouille*, une véritable andouille. *Quelle andouille!* Se dit d'un homme peu fort; cependant, on y trouve des personnages excellents, qu'abrite de vastes forêts de sapins et qui nourrissent de nombreux troupeaux, principale richesse des Andorrans. Il renferme aussi quelques mines de fer, dont les produits s'écoulent en Espagne. Les habitants, en général robustes et bien proportionnés, ont des mœurs simples et pures, sont tous catholiques et parlent l'idiome catalan.

Cette petite république jouit d'une organisation politique, militaire, judiciaire et commerciale; elle est gouvernée par une réunion de vingt-quatre membres, appelée Conseil souverain, qui nomme à vie le procureur général syndic de la vallée d'Andorre. La justice est rendue par deux jugiers, nommés l'un par le gouvernement français, l'autre par l'évêque d'Urgel, ville d'Espagne. — De seize à soixante ans, tout citoyen est armé, les vigiliers sont chefs supérieurs militaires, chaque paroisse a un capitaine qui dirige les exercices militaires.

C'est à Charlemagne que cette contrée doit son indépendance. Vers 790, quand ce prince marchait contre les Maures, les Andorrans dirigèrent fidèlement son armée vers les défilés de la Catalogne, et pour les récompenser, que Charlemagne les rendit indépendants des princes voisins, et leur permit de se gouverner par leurs propres lois. Son fils, Louis le Débon